



H. AUDIT

COMMISSARIAT AUX COMPTES
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL

.....
Cré@vallée Nord - 371, boulevard des Saveurs
CS30001 - 24059 PÉRIGUEUX Cedex
Tél. : 05 53 08 88 88
Email : hoche@hoche.com
www.hoche.com

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice 2023

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES
CHASSEURS DE LA DORDOGNE**
Exercice clos le 30 JUIN 2023

Ce rapport contient 23 pages

6, rue René Martrenchar - 33150 CENON
Tél. : 05 57 54 33 70

2, allée Alan Turing - 63170 AUBIERE
Tél. : 04 73 92 54 47

40, rue Lauriston - 75116 PARIS
Tél. : 05.53.08.88.88

H.AUDIT - SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RATTACHÉE À LA CRCC DE BORDEAUX
SAS AU CAPITAL DE 30 000 € - RCS PÉRIGUEUX 489 993 360 - SIRET 489 993 360 00069 - APE 6920Z
BORDEAUX • CLERMOND-FERRAND • PARIS • PÉRIGUEUX

**FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DE LA
DORDOGNE**

*5, rue Henri Jacquement
Marsac sur l'Isle BP 232
24052 PÉRIGUEUX CEDEX 9*

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Dordogne, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents de la fédération sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

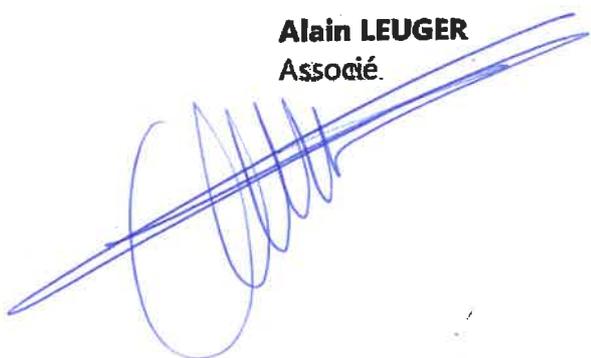
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PERIGUEUX,
Le 20 décembre 2023

Le Commissaire aux comptes
H. AUDIT

Alain LEUGER
Associé.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	188 410	169 756	18 654	22 379	3 725-	16.65-
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	316 018		316 018	312 499	3 519	1.13
	Constructions	4 669 780	3 147 153	1 522 627	1 525 885	3 258-	0.21-
	Installations techniques Matériel et outillage	838 562	602 123	236 439	209 236	27 203	13.00
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes				6 940	6 940-	100.00-
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières⁽¹⁾							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés	93 648		93 648	43 648	50 000	114.55	
Prêts							
Autres	7 484		7 484	7 386	97	1.32	
Total I	6 113 903	3 919 033	2 194 870	2 127 974	66 896	3.14	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	164 817		164 817	136 087	28 730	
	Créances⁽²⁾						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	969 902	1 818	968 084	1 293 217	325 133-	25.14-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	221 621		221 621	109 395	112 226	102.59
	Valeurs mobilières de placement	3 850 678		3 850 678	3 837 244	13 433	0.35
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	2 467 282		2 467 282	2 525 305	58 022-	2.30-
Charges constatées d'avance ⁽²⁾	225 632		225 632	143 569	82 063	57.16	
Total II	7 899 932	1 818	7 898 114	8 044 818	146 704-	1.82-	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	14 013 835	3 920 851	10 092 984	10 172 791	79 808-	0.78-	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/06/2023	12	30/06/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	646 539		646 539			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles	4 791 032		4 330 439		460 593	10.64
Réserves pour projet de l'entité	2 315 317		2 480 923		165 606-	6.68-	
Autres							
Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	86 974		294 987		208 013-	70.52-
	Situation nette (sous total)	7 839 862		7 752 889		86 974	1.12
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	144 050		165 948		21 898-	13.20-
	Provisions réglementées						
	Total I	7 983 912		7 918 836		65 076	0.82
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	242 849		324 660		81 811-	25.20-
	Provisions pour charges	158 660		39 258		119 402	304.15
	Total III	401 509		363 918		37 591	10.33
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	128 000				128 000	
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	120 990		74 195		46 794	63.07
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	381 501		340 527		40 974	12.03
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	104 839		160 028		55 189-	34.49-
Instrument de trésorerie							
Produits constatés d'avance	972 233		1 315 288		343 055-	26.08-	
	Total IV	1 707 563		1 890 037		182 474-	9.65-
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	10 092 984		10 172 791		79 808-	0.78-

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

735 330 574 750

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	30/06/2023	12	30/06/2022	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	1 859 637		1 821 459	38 178 2.10
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	156 440		158 874	2 434- 1.53-
Ventes de dons en nature	6 319		6 918	599- 8.66-
Ventes de prestations de service	1 186 582		1 141 511	45 071 3.95
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	395 036		299 639	95 397 31.84
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	268 600		193 994	74 606 38.46
Utilisations des fonds dédiés			43 297	43 297- 100.00-
Autres produits	233 752		147 778	85 974 58.18
Total I	4 106 366		3 813 469	292 897 7.68
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	174 861		163 348	11 513 7.05
Variation de stock	28 730-		26 791-	1 939- 7.24-
Autres achats et charges externes	1 730 491		1 370 158	360 333 26.30
Aides financières	398 769		457 264	58 494- 12.79-
Impôts, taxes et versements assimilés	125 486		113 036	12 449 11.01
Salaires et traitements	780 686		711 729	68 957 9.69
Charges sociales	369 864		341 167	28 698 8.41
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	224 191		232 784	8 594- 3.69-
Dotations aux provisions	160 478		54 074	106 403 196.77
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	234 704		153 496	81 208 52.91
Total II	4 170 800		3 570 265	600 534 16.82
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	64 434-		243 204	307 638- 126.49-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2023 12	30/06/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	37 068	30 449	6 619	21.74
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	57 518	2 301	55 217	NB
Total III	94 586	32 750	61 836	188.81
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		57 052	57 052-	100.00-
Total IV		57 052	57 052-	100.00-
2. Résultat financier (III-IV)	94 586	24 302-	118 888	489.21
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	30 153	218 902	188 750-	86.23-
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	19 658	1 111	18 547	NB
Sur opérations en capital	52 314	231 522	179 208-	77.40-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	71 972	232 633	160 661-	69.06-
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	10 499	156 549	146 050-	93.29-
Sur opérations en capital	1 292		1 292	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	11 791	156 549	144 758-	92.47-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	60 181	76 085	15 903-	20.90-
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 360		3 360	
Total des produits (I+III+V)	4 272 924	4 078 853	194 072	4.76
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	4 185 950	3 783 866	402 085	10.63
5. EXCEDENT OU DEFICIT	86 974	294 987	208 013-	70.52-

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Document visé par le
Commissaire aux comptes

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A l'occasion des 100 ans de La Fédération des Chasseurs de la Dordogne, une manifestation 100% nature a été organisée du 11 au 13 Août 2023. La préparation de cet évènement a engendré des achats et des encaissements de sponsoring notamment qui sont comptabilisés à la clôture en compte 486 et compte 467.

La fédération a acquis aux enchères un terrain situé à Chateau L'Evêque. Un acompte de 89,5 K€ a été versé sur l'exercice.

Le solde d'un million a été réglé sur l'exercice 2023 / 2024. Cependant une procédure judiciaire a été lancée à l'encontre de cette acquisition par la fédération.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Informations générales complémentaires

Nous portons à votre attention, le changement de comptes comptables suivants pour l'exercice clos le 30/06/2023 :

- Les subventions d'indemnisation des exercices antérieurs sont comptabilisées en compte "601" au lieu du compte "6718" en N-1.

Sur cet exercice, nous avons constaté des heures de bénévolat qui s'élèvent à 37.486,54 € comptabilisés en comptes 864 / 875.

Bilan Passif :

123 dossiers en dégats de gibiers estimés pour un montant de 204.384,47 €.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL			
Fonds commercial	TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	236 944		5 540
Terrains		312 499		3 519
Constructions sur sol propre		4 437 281		140 773
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements des constructions		81 880		9 846
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		257 507		9 684
Installations générales agencements aménagements divers		49 799		
Matériel de transport		234 064		53 259
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		275 140		26 601
Emballages récupérables et divers		20 193		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		6 940		
	TOTAL	5 675 303		243 682
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		43 648		50 000
Prêts, autres immobilisations financières		7 386		97
	TOTAL	51 034		50 097
	TOTAL GENERAL	5 963 282		299 319

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Fonds commercial	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		54 074	188 410	188 410
Terrains				316 018	316 018
Constructions sur sol propre			0-	4 578 055	4 578 055
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.				91 726	91 726
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				267 191	267 191
Installations générales agencements aménagements divers				49 799	49 799
Matériel de transport			36 130	251 193	251 193
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			51 555	250 186	250 186
Emballages récupérables et divers				20 193	20 193
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes			6 940		
	TOTAL		94 625	5 824 361	5 824 361
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés				93 648	93 648
Prêts, autres immobilisations financières				7 484	7 484
	TOTAL			101 132	101 132
	TOTAL GENERAL		148 699	6 113 903	6 113 903

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL				
Fonds commercial	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	214 565	9 265	54 074	169 756
Terrains					
Constructions sur sol propre		2 925 401	150 340	0	3 075 741
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.		67 876	3 537	0	71 413
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		208 877	12 031	0	220 908
Installations générales agencements aménagements divers		39 662	2 315	0	41 977
Matériel de transport		124 093	32 103	36 130	120 066
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		254 836	14 600	50 263	219 173
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	3 620 743	214 926	86 393	3 749 277
	TOTAL GENERAL	3 835 308	224 191	140 467	3 919 033

Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
					Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL					
Fonds commercial	TOTAL					
Autres immob.incorporelles	TOTAL	9 265				
Terrains						
Constructions sur sol propre		150 340				
Constructions sur sol d'autrui						
Instal.générales agenc.aménag.constr.		3 537				
Instal.techniques matériel outillage indus.		12 031				
Instal.générales agenc.aménag.divers		2 315				
Matériel de transport		32 103				
Matériel de bureau informatique mobilier		14 600				
Emballages récupérables et divers						
	TOTAL	214 926				
	TOTAL GENERAL	224 191				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	646 539				646 539
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	6 811 362	294 987		0	7 106 349
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	294 987	294 987-	86 974		86 974
Situation nette	7 752 889		508 092	421 119	7 839 862
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	165 948		10 116	32 014	144 050
Provisions réglementées					
TOTAL I	7 918 836		97 090	32 014	7 983 912

Tableau de variation des fonds propres - générosité du public

ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	MONTANT		MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC
Fonds propres sans droit de reprise	646 539								646 539	
Réserves	6 811 362		294 987				0		7 106 349	
Excédent ou déficit de l'exercice	294 987		294 987 -		86 974				86 974	
Subventions d'investissement	165 948				10 116		32 014		144 050	
TOTAL	7 918 836				97 090		32 014		7 983 912	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	363 918	158 660	121 069		401 509
TOTAL	363 918	158 660	121 069		401 509

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	1 444	1 818	1 444		1 818
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	1 444	1 818	1 444		1 818
TOTAL GENERAL	365 362	160 478	122 513		403 327

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		160 478	122 513		
financières					
exceptionnelles					

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 484	0-	7 484
Clients douteux ou litigieux	1 818	1 818	
Autres créances clients	968 084	968 084	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 490	2 490	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	47 001	47 001	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	171 903	171 903	
Charges constatées d'avance	225 632	225 632	
TOTAL	1 424 412	1 416 928	7 484
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	128 000	21 824	106 176	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	120 990	120 990		
Personnel et comptes rattachés	148 196	148 196		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	158 915	158 915		
Impôts sur les bénéfices	3 360	3 360		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	71 030	71 030		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	104 839	104 839		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	972 233	972 233		
TOTAL	1 707 563	1 601 387	106 176	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	128 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	76 235
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	76 235

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 436
Dettes fiscales et sociales	250 494
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	92 457
Total	381 387

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		225 632
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total		225 632
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		972 233
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total		972 233

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12.474 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 12.474 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	17 692
55 à 59 ans	6 à 10 ans	76 756
45 à 54 ans	11 à 20 ans	115 964
35 à 44 ans	21 à 30 ans	28 699
moins de 35 ans	plus de 30 ans	3 738
Engagement total		242 849

Hypothèses de calculs retenues

Les modalités d'estimation de la provision pour indemnités de fin de carrière pour la cloture au 30/06/2023 sont inchangées.

Les critères retenus sont les suivants :

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- taux d'inflation : 3.9%

Le calcul de la provision au 30/06/2023 est à 242 848 euros contre 324 660 euros en 2022.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Complément de retraite pour personnel en activité			
Complément de retraite et indemnités personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		242 848	